



# Le Saperin

N° 50 - Juillet 2018

*Bulletin municipal de la commune de Montsapey*

## A VOTRE SERVICE

### MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: [mairie@montsapey.fr](mailto:mairie@montsapey.fr)

### SECRETARIAT

Mardi : 9h-12h et 13h-18h

Vendredi : 10h-13h et

14h-19h

### PERMANENCES

#### DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :  
un des deux adjoints

Vendredi après-midi :  
le maire

Entretien possible les autres  
jours sur rendez-vous.

Madame, Monsieur  
Chers concitoyens

Le premier trimestre de l'année est généralement le temps du budget. En effet, celui-ci doit être rendu en préfecture et à la trésorerie mi-avril. Il faut donc faire des choix tout en restant fidèle aux engagements du mandat que les électeurs nous ont donné en mars 2014.

Chacun trouvera à l'intérieur de ce bulletin municipal, un condensé des orientations budgétaires pour cette année 2018. On y remarquera des dépenses qui figuraient à l'agenda 2017 et qui n'ont pu être réalisées essentiellement en raison d'une météo hivernale précoce.

Cette année, nos ambitions ont malheureusement été contrariées par un événement imprévu en date du 7 janvier. La facture de la coulée de boue torrentielle au hameau de Beau Mollard s'élève désormais à plus de 160 000 euros. A l'hiver finissant et après analyse de terrains par un bureau d'étude et maîtrise d'œuvre de RTM, l'entreprise retenue a pu effectuer les réparations nécessaires au rétablissement de la circulation routière. Entre temps, la commune a offert gratuitement aux deux foyers du hameau de Tioulévé les gîtes communaux pour se reloger le temps des travaux.

Un malheur ne vient jamais seul dit-on. Effet de la loi des séries. Un affaissement datant de la même époque au hameau du Torchet se réveille et menace la route. Il est donc raisonnable d'envisager le renforcement de son soutènement dès que possible.

Au chapitre des imprévus, il faut encore ajouter une dépense en nette augmentation quant à l'entretien des voies communales, notamment avec les dégradations liées à la circulation des poids lourds pendant la période des travaux à Beau Mollard.

Si des demandes d'aide financière sont faites auprès du département, de l'état et de la région, il n'en demeure pas moins que les réponses positives ne sont jamais assurées tant les sinistres sont nombreux ne serait-ce qu'en Savoie cette année. Il faut donc faire avec ses propres forces en attendant que les subsides arrivent. Parfois tardivement. Si ils arrivent.

Voilà qui perturbe le cours normal des projets. Et notamment la rénovation de la maison de la Marie voisine de la Grange du Charpentier. Nous avons donc pris la décision, concernant ce projet, de fractionner les travaux et donc les dépenses sur deux années. La mise hors d'eau et hors d'air pourrait se réaliser en 2018 si un automne élément nous prête main forte. Toutefois l'architecte retenue, Me Bernaud qui a déjà mené la rénovation de la mairie et des gîtes, a bien saisi le sens de notre projet et argumente judicieusement le dossier en cours de finalisation.

En ce début d'été, nous souhaitons à tous de passer d'agréables moments dans ce village de Montsapey. Il faut rappeler le travail d'animation que mène l'association Avenir et Patrimoine sous la houlette de sa Présidente Me Miquet. On trouvera le programme dans les pages intérieures. Quant au comité des fêtes, un temps en mal de direction, il sera désormais présidé par Jean-Michel Echallier. Nous espérons que les activités ludiques proposées réjouiront les Saperins cet été.

*B. Fargeas*



# Billet d'humeur !

Que certains d'entre nous aiment la vitesse, je peux essayer de comprendre ; mais de fait, il existe des lieux pour cela. Circuit automobile par exemple.

Que l'on se croise ou que l'on double dans des petites portions de route à vive allure, c'est prendre des risques inutiles. En revanche, mettre sa vie en danger et surtout celle des autres, je ne suis absolument pas d'accord et m'élève vivement. D'autant plus que les panneaux « vitesse limitée à 30 km » jalonnent le parcours. Visiblement, ils ne sont pas assez gros pour certains.

Bien qu'actuellement beaucoup de progrès aient été faits en matière de technique automobile, ces véhicules devenant de plus en plus sécurisées, il n'en reste pas moins que nous Humains, devons rester maître de notre engin. La route de Montsapey est une route de montagne taillée dans la roche, étroite par endroits. Néanmoins, deux voitures peuvent se croiser à vitesse Normale.

La météo en altitude est un élément à prendre en considération, neige, pluie, verglas, parterre de feuilles humides... Heureusement, entre les employés de la DDE et les nôtres, la route est toujours bien entretenue. Mais que cela ne nous empêche pas à nous automobilistes d'être prudents et vigilants. Certains diront : ce n'est que de la tôle cassée ! pas de bobos, certes mais « crottes de bique en bois » plus de voiture. Grâce à quelques Saperins Samaritains, personnellement, j'ai été dépannée. Dommage, ma modus pouvait encore rouler quelques kilomètres et de surcroît être cédée à ma fille !

Donc, en synthèse, Reportez vous à la fable de Jean de La Fontaine : Rien ne sert de courir, il faut partir à temps. Je rajouterai pour le « fun »: Keep calm and drive cool...

*Catherine Molliex.*

Catherine.M propose :

## **SENSATION**

*(A.Rimbaud)*

Par les soirs bleus d'été, j'irais dans les sentiers,  
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :  
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.  
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.

Je ne parlerai pas, je ne penserai rien.  
Mais l'amour infini me montera dans l'âme,  
Et j'irai loin, bien loin comme un bohémien,  
Par la nature, heureux comme avec une femme.

## **Slam d'Eliott (Relais du Lac Noir)**

*Classe de CE2 – Randens*

J'habite à Montsapey, c'est l'cadre parfait  
Baignade à la rivière, toujours avec mon frère  
A fond en vélo, c'est tellement trop beau  
Balade en raquette, c'est vraiment très chouette  
Et puis une coulée d'boue nous a fait partir de chez nous  
Pendant deux mois c'était pas la joie  
Maintenant c'est fini, et je me réjouis  
D'être enfin chez moi...

Réception  
en l'honneur  
des personnalités  
engagées  
pour le patrimoine

Palais de l'Élysée  
Jeudi 31 mai 2018



## **Le chalet du Tour Mission Stéphane BERN**

Le chalet du Tour s'est invité à l'Élysée. Le Président de la République, le Président de la Fondation du patrimoine, la Ministre de la culture et la Présidente de la Française des jeux ont ainsi témoigné du réel intérêt que revêt cette pièce du patrimoine Saperin.

Cette bâtisse a été sélectionnée par la mission BERN parmi 2200 dossiers. Voilà une véritable autant qu'agréable surprise. Une aubaine mais aussi une reconnaissance qui devrait nous procurer un peu d'argent pour poursuivre une restauration commencée dès la précédente mandature.

La municipalité remercie vivement la mission Bern, la fondation du patrimoine, l'association Avenir et Patrimoine et ses bénévoles avec une mention particulière aux membres de la commission chargée du dossier.



# ASSOCIATION MONTSAPEY AVENIR ET PATRIMOINE



## Programme des JOURNEES EUROPEENNES du PATRIMOINE

### SAMEDI 21 JUILLET 2018 à 17h30 à la salle des Fêtes :

Conférence et diaporama sur « l'endiguement de l'Isère » par Mr Maurice Clément qui présentera ses travaux de recherches sur ce gigantesque chantier qui s'ouvrit en Combe de Savoie au XIXe siècle.

*Participation aux frais : 5€ - enfant gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.*

### SAMEDI 25 AOUT 2018 : Journée nature

A midi, pique-nique au Chalet du Tour (repas tiré du sac), apéritif offert par l'association.

A 17h30 à la salle des Fêtes, conférence et diaporama « la Route du Lait en Asie » par Mme Colette Dahan et Emmanuel Mingenson. Après 22 mois de voyage et 80000km dans un véhicule 4x4 aménagé pour un long voyage sur une route imaginaire vers l'Est tracée au fil des rencontres laitières à travers des pays essentiellement ruraux.

*Participation aux frais : 5 € - gratuit pour les enfants jusqu'au 12 ans.*



## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

les 15 et 16 Septembre 2018

### • SAMEDI 15 SEPTEMBRE :

Fabrication du Pain

Four Banal – Vente à partir de 15 heures

### DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

#### • Vente de pains

• **Visites de l'Eglise St Barthélemy et de la Chapelle :** 10h à 12 h et 14h à 17h30

• **Exposition** de la Cloche de l'Eglise St Barthélemy datant de 1732  
Expositions : Grange du Charpentier 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Peintures, aquarelles et autres objets (Mmes F Tadel – M Roy et H Trébodet)

• **Salle de la Mairie** et extérieur Mr Charles Villermet nous fait revivre « la place des petits bals musette d'après-guerre dans les bistrots de Montsapey » de 9 à 12h et de 14h à 17h30

• **Salle des Fêtes :** Conférence à 18h « Histoires et mystères du château de Miolans » de Mr Cédric Brunier, professeur d'histoire au Collège d'Aiguebelle et guide au château de Miolans depuis plus de vingt ans reviendra sur l'histoire de ce monument et sur ses derniers secrets révélés par les archives et l'archéologie.  
*Entrée : 5 euros (participation aux frais).*

• **Chalet du Tour :** Portes ouvertes de 10h à 17h.

A 12 h apéritif offert par la Municipalité (avec l'aide des bénévoles de l'association) devant le four banal.

Après la conférence collation et verre de l'amitié offert par l'association.



## RÉSEAUX SOCIAUX

Pourquoi s'attarder une fois encore sur cet ancien chalet d'alpage du Tour. Il fait décidément l'objet de nombreux commentaires. Mais celui-ci, qui vise les élus, sent la poudre. Après avoir fait la une ou presque des feuilles locales, voici le Tour dans les réseaux dits sociaux.

« Peut-être qu'ils le laisseront enfin ouvert au public ces mongoliens ! » dit notre internaute.

Wikipédia note deux sens à l'adjectif « mongoliens ». L'un se rapporte à la Mongolie. On écarte d'emblée ce premier sens. L'auteur du post sait pertinemment que le quidam d'Oulan Bator ne pourrait prétendre à la magistrature de la commune de Montsapey.

La sentence est gorgée de fiel. Elle affiche un profond mépris à l'égard des victimes de la maladie. L'auteur qui chasse dans le marécage de la langue française ne s'est pas grandit.

Qu'il soit ici rassuré. Cette petite mitraille qui vise les élus de la commune ne contrariera pas leur volonté de poursuivre l'ouvrage. On ne connaît pas l'accident chromosomique dont a été victime notre franc tireur. Le DSM-5 ne classe pas encore ça. Il est à craindre que le mal soit trop répandu. Il est en effet facile de lâcher ses salves dans la solitude des réseaux. Dans le cas présent, c'est du petit calibre. Mais tout de même. A coup sûr, le personnage n'a pas mis la main à la pâte dans l'opération de sauvegarde du chalet. Si d'aventure l'envie le tenaillait, il est invité.

# Association Communale de Chasse Agréée

Comme toutes les associations existant depuis longtemps, notre ACCA a vu le nombre de ses adhérents baisser depuis deux ou trois ans : maladie, âge avancé, décès, etc. Nous ne sommes plus que soixante (76 il y a cinq ans) titulaires du permis de chasser à Montsapey, malgré l'arrivée de quelques jeunes.

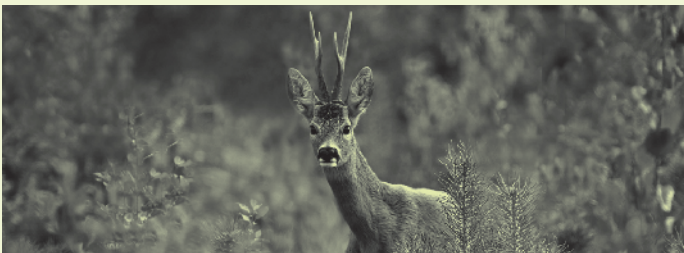
Nous avons eu la tristesse de perdre notre sympathique ami René POMMIER, ancien Président de l'ACCA, plus connu sous le surnom de René l'Aviateur, et nous adressons à ses proches nos sincères condoléances. Nous aurons aussi une pensée pour notre collègue Lili PEPIN, handicapé par une terrible maladie.

Les chasseurs, qui autrefois pratiquaient une activité de «cueillette», sont devenus des gestionnaires de leur territoire et de la faune. Nous allons voir le résultat de quelques-unes de ces actions sur l'évolution du gibier.

**LE CHEVREUIL :** Il était assez rare avant les années 60 ; les chasseurs ont acheté des chevreuils capturés dans d'autres départements, et les ont relâchés sur la commune. La chasse du chevreuil a été limitée à un prélèvement annuel sur toute la commune pendant une dizaine d'années, puis ré-ouverte progressivement.

Un «plan de chasse» a été établi, fixant pour des périodes de 5 à 6 ans le nombre d'animaux à prélever annuellement, en fonction des comptages et des estimations. Ces plans de chasse ont été complétés par la pose de dispositifs de marquage (appelés bracelets) sur les animaux abattus, sur les lieux du tir, avant tout déplacement, pour empêcher toute tentative de tricherie. Ces actions ont très bien fonctionné, et on pouvait admirer de nombreux chevreuils sur le bord des chemins, même en plein jour. L'ACCA a pu disposer de 46 attributions qui étaient toutes rapidement réalisées, sans faire baisser la population de chevreuils, qui continuait même à augmenter.

Mais depuis le début des années 2000, le loup est apparu, et a prélevé une quantité importante de gibier, sans se soucier des plans de chasse. Il faut savoir qu'un seul loup tue environ un animal par semaine pour se nourrir. Il en est de même pour le lynx, que l'on a aperçu à de nombreuses reprises sur la commune. Imaginez deux loups plus un lynx X 52 semaines = plus de 150 animaux tués en une année, en plus des prélèvements des chasseurs. On estime que la population des chevreuils a été divisée par trois. Nous avons ramené notre plan de chasse à 12 attributions annuelles, et nous nous sommes limités à 8 prélèvements en 2017.



**LE CHAMOIS :** S'il a toujours été présent sur le massif de la Lauzière, il était très rare d'en voir coté Grand Arc. Au cours des années 1970-1980, les ACCA du massif du Grand Arc se sont réunies dans un Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) pour acheter des chamois capturés dans la réserve nationale des Bauges et les relâcher sur le Grand Arc, en fermant la chasse du chamois sur ce secteur pendant six ans (10 ans pour Montsapey)

En fonction des comptages, nous avons établi un plan de chasse, permettant de voir encore augmenter la population des chamois. Nous avons actuellement 20 attributions annuelles sur l'ensemble des massifs, comprenant 10 adultes, 6 éterlous (chamois de moins de trois ans dont les cornes ne dépassent pas les oreilles), et 4 cabris (chamois de l'année).

Bien que l'on trouve quelques restes d'animaux dévorés, les chamois semblent avoir mieux résisté à la prédation du loup, et nos attributions ont été assez rapidement réalisées.



**LE TÉTRAS-LYRE :** Seul le coq est chassable. Le plan de chasse nous donne deux attributions qui ont été réalisées sur la Lauzière. Son biotope est constitué de prairies assez entretenues pour la nidification. L'ACCA, avec l'aide financière de la Fédération des Chasseurs et de la Commune, a entrepris le débroussaillage de plusieurs secteurs favorables au tétras lyre (Chenalet, plateau de la Lognane).

A la fin de l'hiver (début avril), les mâles se positionnent sur des endroits bien en vue, où ils provoquent leurs rivaux et appellent les poules en émettant une espèce de roucoulement, entrecoupé de soufflements. Les bagarres sont parfois violentes et font fuir les prétendants les plus faibles. C'est l'hiver qu'il est le plus fragile. Il se nourrit d'aiguilles de sapin, aliment si peu énergétique qu'il lui arrive de mourir d'inanition s'il est dérangé plusieurs fois dans la journée par le passage répété de promeneurs. C'est pour cela qu'il est important de créer des zones protégées où le passage des promeneurs devrait être interdit pendant l'hiver.

Nous parlerons des autres espèces dans un prochain article.

*Le Président de l'ACCA :  
Louis VOGUET*



# Claude GAVAT

Les derniers jours de Juin Claude GAVAT qui, à plusieurs reprises a exposé ses œuvres à Montsapey, nous a montré que musique et arts plastiques pouvaient se rencontrer.

Ce qu'il a proposé au public lors de cette exposition peu ordinaire, c'est en écoutant quelques passages des pièces musicales interprétées au piano par Bertrand Chamayou qui s'est déjà produit en concert au Festival des Arts Jaillissants, c'est de se laisser pénétrer de l'ambiance qui en émane.

Les nombreux visiteurs, amateurs de musique classique ou non ont pu découvrir les correspondances entre deux techniques artistiques, à priori bien différentes.

Montsapey, une fois encore, a pu apporter sa contribution à la vie culturelle de la région.



## Les ARTS JAILLISSANTS

**Cette année, Les ARTS JAILLISSANTS propose deux magnifiques concerts.**

Le 14 juillet à 18h 30, la Cappella Mediterranéa sous la direction de Léonardo Garcia Alarcon (ovationnée à Montsapey en 2012). Ce beau concert baroque réunit quelques instrumentistes magnifiques et la remarquable voix de soprano de Mariana Flores. Un rendez vous à ne pas manquer.

Le 15 juillet à 18h 30, comme chaque année l'Orchestre des Pays de Savoie, placé sous la baguette de Nicolas Chalvin fera vibrer l'église St Barthélémy de Montsapey.

Penser à réserver à l'Office du Tourisme d'Aiguebelle où le meilleur accueil vous sera accordé.

*Catherine MOLLIEX*



# COMITÉ DES FÊTES DE MONTSAPEY

## Assemblée générale du 14 avril 2018

### BILAN ANNÉE ÉCOULÉE

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le samedi 14 avril 2018 à la « Grange du Charpentier ». A cette assemblée étaient présents, Le Maire, son adjoint, deux conseillers participant au comité des fêtes, les membres du bureau sortant et une dizaine de bénévoles qui avaient pu se rendre disponibles.

Après le mot de bienvenue du président qui ouvre l'AG; la trésorière a présenté un bilan des activités de l'année écoulée comprenant la journée jeux, le tournoi de pétanque, la vogue 2017, le repas des anciens et la galette des rois 2018.

### RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Après treize années passées à la tête du comité des fêtes le président Marc Colin nous a informé qu'il démissionnait de son poste de président, de même Jean Claude Delrut en poste depuis 3 ans lui aussi démissionnait de sa fonction de secrétaire. Seule Christelle Servoz la trésorière était prête à rester si on venait l'aider. L'enjeu de cette AG était donc de trouver des volontaires parmi les participants qui pourraient prendre leur succession. Sans une élection à ces postes de nouveaux membres, le comité des fêtes de Montsapey serait selon la procédure à minima « mis en sommeil » sans activité pour la saison en cours.

La volonté des participants était que le comité des fêtes ne disparaisse pas de la vie de la commune. Qu'une équipe élargie vienne soutenir Christelle prête à relever le défi. Ainsi au fil des discussions et des débats ont été élus :

Jean Michel Echallier président,  
Christian Chichignoud président adjoint,  
Christelle Servoz trésorière,  
Alain Miquet secrétaire,  
Lucas Gilly secrétaire adjoint

Font aussi partie en tant que membres du bureau les participants à la réunion suivant :

Patricia Kamara, Dina Kamara, Jocelyne Pommier, Annick Gilly, Marc Colin, Jean Claude Delrut.

Nous remercions Marc Colin et Jean Claude Delrut pour leur action durant ces années et qui restent membres du bureau.

### RETOUR SUR LA VOGUE 2017

Contrairement à celle de 2016 où une partie de la place était encombrée par une benne à gravas réduisant notre espace, elle s'est déroulée devant la mairie dans sa belle et nouvelle configuration. Les modifications réalisées, accès handicapé, pot de fleur géant, ont cependant nécessité de changer la disposition de nos stands en particulier celui de la buvette et de la sono. Pour la sécurité la circulation alternée a permis l'après-midi de réguler le flot des nombreuses voitures venues en cette mi-Août profiter de Montsapey et de sa vogue.

Celle-ci a commencé le matin par la traditionnelle montée pédestre entre Randens et Montsapey. Elle a regroupé une cinquantaine de participants partis dans la fraîcheur à l'assaut de la chapelle de Montsapey point de mire visible depuis la place de Randens. Ils trouvèrent une première table de ravitaillement privée au sortir des vignes de Coisses proposée par « Popeye » en souvenir de son travail dans notre commune. Puis celui du Comité des Fêtes à Montfort pour une reprise des forces et une réhydratation nécessaire avant la grimpe finale et rejoindre à travers la forêt de sapins la chapelle de Montsapey. A l'arrivée pour réconfort, un apéritif bien mérité était offert aux participants qui profitaient de l'animation musicale de Laurent rendant sous le chaud soleil le moment convivial et agréable. Pendant ce temps se déroulait l'aubade musicale de nos deux accordéonistes dans tous les hameaux du village invitant les habitants à venir nous rendre visite l'après-midi et en soirée.

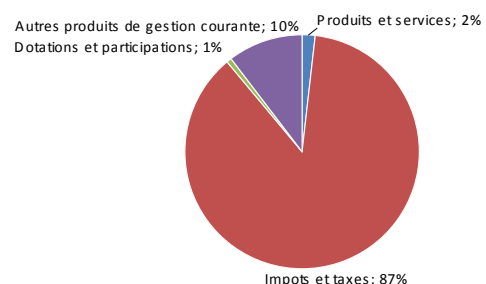
Après la vente des plateaux repas de midi préparé par « L'auberge du Chaudron » et l'ouverture des stands vers 15h la foule arrivée tardivement a pu participer aux traditionnels casse bouteilles, pêche à la ligne, maquillage, achat de tickets de loterie.... Cette année on notait le retour de la chasse et d'un nouveau stand de peinture sur pierre ou sur bois qui a attiré les artistes en devenir. Ceci en écoutant nos deux accordéonistes puis la « Band'a Rioule » et son animateur chargé de l'organisation des jeux divers. Pendant que les cuisiniers préparaient le repas du soir pleurant sur les oignons ou dans la fumée des chaudières à bois.

## BUDGET 2018

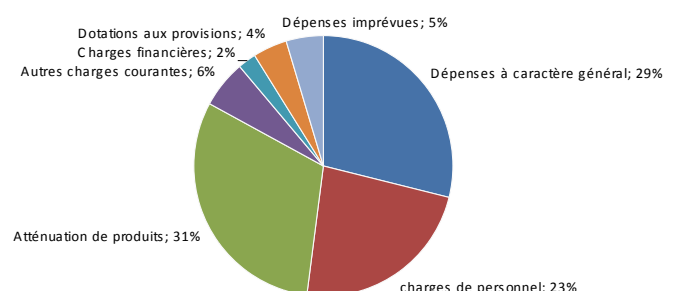
Pour faire fonctionner une Commune, il faut des recettes : produits et services, impôts et taxes, dotations et participations et autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) soit pour l'exercice 2018 un montant de 675 629 €.

Cette somme permet le financement du fonctionnement : charges à caractère général, charges de personnel, atténuation de produits, autres charges de gestion courantes, charges financières, dotation aux provisions et dépenses imprévues. Les deux graphiques ci-dessous vous en indiquent les différentes répartitions.

### Recettes de fonctionnement



### Dépenses de fonctionnement



La soirée bien animée s'est poursuivie par le repas champêtre le traditionnel « polente et diots », suivi sous les lampions d'un feu d'artifice à couper le souffle prélude au bal gratuit qui s'est terminé au petit matin. Il ne restait plus que de bonne heure le lundi les bénévoles nettoient, rangent et partagent ensemble à midi un dernier petit « casse-croute ».

Encore une fois merci à tous nos bénévoles qui se sont dépensés sans compter, à ceux du bar qui parfois ont subi des impolitessees navrantes et à la mairie pour son soutien logistique.

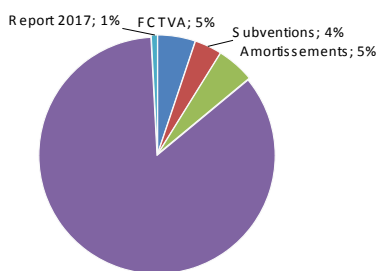
### PROGRAMME 2018

L'incertitude qui pesait sur notre comité des fêtes est donc levée. La date retenue pour la vogue est le 19 Août 2018. De même nous vous demandons de retenir la date du 22 septembre pour une journée tournoi de pétanque avec le soir un repas au chaudron pour ceux qui le désirent. A la date de l'impression du « Saperin » les dates des autres activités ne sont pas encore fixées. Elles feront l'objet d'un affichage

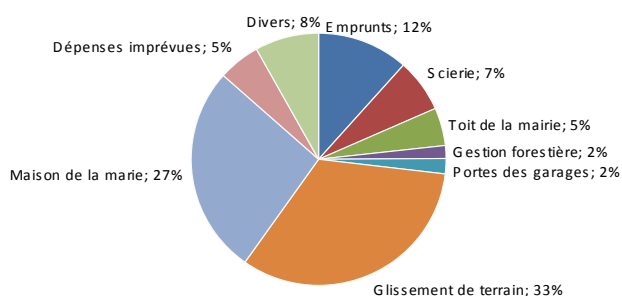
Nous lançons un appel à toutes les personnes qui aiment Montsapey et qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la commune de venir nous rejoindre car si nous ne manquons pas d'idées nous manquons parfois de bras pour les mettre en œuvre. Venez nombreux nous soutenir et participer à nos activités.



### Recettes d'investissement



### Dépenses d'investissement



Concernant le budget investissement, il est alimenté par l'excédent de fonctionnement, le remboursement de la TVA sur certains investissements de l'exercice précédent, les amortissements ainsi que les diverses subventions soit un montant de 485 732 € pour 2018.

Les principaux projets pour cette année sont, outre le capital remboursé des emprunts en cours, le crépissage de la scierie, le toit de la mairie, la gestion de la forêt, les portes des deux garages communaux, l'éboulement de Beau Mollard, la Maison de la Marie, divers travaux et dépenses imprévues pour une enveloppe de 485 732 €

Le vieil adage « gouverner c'est prévoir » n'est pas toujours une vérité, les évènements climatiques imprévus (nouveau glissement de terrain au Torchet) nous imposent au cours de l'année à procéder à des arbitrages en fonction des priorités en attente des réponses aux différentes demandes de subventions.

Cette présentation des comptes est assez simpliste mais à pour but de vous informer de la manière dont notre Commune est gérée. Bien évidemment les documents plus détaillés sont consultables en mairie.

# LES IMPREVUS DE L'HIVER

## **Éboulement au Lieu-Dit : Beau Mollard le 7 janvier 2018**

Nous avons fait partie de l'actualité le 7 janvier 2018 (FR 3 et Dauphiné Libéré), une très importante coulée de boue partie de « Lanchebron » a entraîné pierres, roches, arbres jusqu'au « Pont du Trainant ».

Environ 650 M3 ont bouché la route qui s'est effondrée et est devenue impraticable et très dangereuse.

Nous avons été dans l'obligation de reloger dans nos gîtes les familles Fuchs et Béranger jusqu'au début du mois de mars.

La remise en état a été contrariée par de mauvaises conditions climatiques. Le montant provisoire s'élève à 160K€, des demandes de subventions auprès du département, de la région et de l'Etat sont toujours en instruction et nous ignorons à ce jour quels montants nous serons éventuellement accordés ni à quelle date ils nous seront crédités.

Les quelques photos jointes seront plus parlantes qu'un long discours.

## **Éboulement au Lieu-Dit : Le Torchet**

Décidément, nous ne sommes pas au bout de nos « surprises », un nouvel éboulement situé au « Torchet » vient d'être repéré.

Un bureau d'étude est missionné, RTM est déjà passé et a préconisé d'interdire le passage aux véhicules de plus de 19 tonnes.

Les quelques photos jointes vous donneront un aperçu des dégâts.

Nous montons en urgence les différents dossiers d'aides possibles.

*Claude DAVID*





# AGRICULTURE ET PASTORALISME

Chacun sait combien ces activités sont rendues compliquées par le relief montagnard. Mais chacun sait aussi combien elles sont vitales pour notre environnement. Que nous y vivions ou que nous y passions nos loisirs. Ce sont donc des efforts supplémentaires pour les agriculteurs qui entretiennent nos paysages. La gestion des troupeaux en été notamment suppose très souvent l'installation de parcs de contention. Aussi, il est demandé à chacun d'entre nous de respecter ce travail qui au final profite à tous. Ouvrir un parc pour poursuivre son chemin n'est pas difficile. Le refermer ne demande pas plus d'efforts. Les agriculteurs vous remercient d'avance de respecter leur travail.



# ... BRÈVES...

## Visite de l'église...

Durant la période estivale, comme chaque année, l'Eglise St Barthélémy de Montsapey sera ouverte au public les après-midi du mardi au dimanche de 15h à 18h.

C'est Dinah KAMARA (demeurant au Mollard) qui sera là pour vous accueillir et vous fera visiter l'édifice.

Elle se tiendra à votre disposition pour vous renseigner.

## Repas des seniors

Le 6 octobre 2018, le traditionnel repas des seniors aura lieu à la salle des Fêtes de Montsapey.

Les courriers d'invitation seront envoyés dès septembre.

## Réunions de quartiers :

Les réunions de quartiers 2018 se tiendront à la Grange du Charpentier à 17h30 suivant les modalités suivantes.


Vendredi 27 Juillet : Le Mollard

Samedi 28 Juillet : Montgodioz \_ Les Bruyères – Le Cernay – Le Villaret - La Combe – Le Crozat Le Chef-lieu


Vendredi 3 Août : Le Coter – L'avalanche - Le Traînant - Les Varosses - Tioulévé

## Site de la mairie

Il est en place mais en cours d'alimentation. Une formation des administrateurs est programmée en juillet.



## CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE | MONSAPÉY



Le surveillanceur de la centrale, qui mesurait la puissance pour et surt de plusieurs personnes, est aujourd'hui automatisé.

**La petite HYDROÉLECTRICITÉ**  
UNE SOURCE D'ÉNERGIE VERDE

La petite HYDROÉLECTRICITÉ est une source d'énergie renouvelable propre qui ne génère pas de gaz à effet de serre.

Intégrée à son environnement, respectueuse de la biodiversité et des milieux naturels, la petite HYDROÉLECTRICITÉ s'inscrit en parfaite synergie avec les autres usagers des rivières.

**ÉNERGIE DE PROXIMITÉ**  
la petite HYDROÉLECTRICITÉ contribue au dynamisme économique et social des territoires.

Il existe environ 2500 petites centrales partout en France, dont certaines existent depuis plus d'un siècle.

**CONTRIBUANT AUX OBJECTIFS NATIONAUX...**  
... la petite HYDROÉLECTRICITÉ est une source d'énergie au cœur du mix énergétique français qui fournit l'équivalent du pays en éclairage public extérieur.

**QUELQUES CHIFFRES**

- 6 PRISES D'EAU
- 2 CONDUITES FORCÉES  
Ventier et Bastrot
- EQUIVALENT À LA CONSOMMATION DE 2800 Foyers/AN
- 13 Millions de kWh /AN
- 4 TURBINES PELTON
- 1170 TONNES DE CO2 ÉVITÉES PAR AN

**UNE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE. COMMENT ÇA MARCHE ?**

- 1 Une partie des débits du cours d'eau est acheminée à l'intérieur du bâtiment de production via une conduite.
- 2 La force de l'eau (débit et pression) entraîne une turbine qui entraîne un alternateur qui permet de transformer l'énergie mécanique en électricité.
- 3 L'électricité produite est ensuite réinjectée sur le réseau pour être distribuée vers les consommateurs d'électricité de proximité.

**UN PEU D'HISTOIRE...**

**PRÉVUE EN 1913**

La centrale hydroélectrique de Montsapey fut mise en service en 1922 par une entreprise privée. De 1929 à 2004, une régie municipale assure l'exploitation de l'ouvrage.

**EN 1981**

Une partie de la conduite vétuste est remise en état et les propriétaires de l'époque en profitent pour augmenter sa puissance en ajoutant 2 nouvelles turbines.

**DEPUIS 2004**

GEG est le concessionnaire de cette centrale et en assure l'exploitation et la maintenance. L'énergie produite est réinjectée sur le réseau de distribution et alimente en partie les habitants de la commune de Montsapey.

**EN 2016**

Une partie du bâtiment de la centrale ainsi que la plupart des équipements électromécaniques ont été renouvelés.

# INCIVILITÉ

Pour accomplir cet « exploit », il faut charger son véhicule ou sa remorque (vieilles chaises, coussins, panneau sens interdit), prendre la route de la Centrale puis la piste vers Mongodioz. Il faut également être inconscient, vicieux et irresponsable. Pour rappel, la déchetterie de Randens est gratuite, et sur appel à la Mairie de Montsapey, un ramassage des encombrants est aussi possible gracieusement.

Espérons que la personne auteur de cet acte lise cet article et comprenne la stupidité de son geste.

Claude DAVID

## FAIT DIVERS

### *Après les jardinières de fleurs en 2017...*

Un arbre abattu sur une parcelle communale à Tioulévé. Nous ne saurions trop conseiller à l'auteur de s'inscrire à l'affouage pour la modique somme de 25 euros la session. Plusieurs stères à la clé. Il pourra ainsi exercer en toute légalité sa passion pour... le bois de chauffage.

Des plants de charmille qui disparaissent au lendemain de leur plantation dans la haie qui borde l'espace des containers semi enterrés. Pour information, le pépiniériste de la vallée les vend 1,80 euros le plant ! Passons.

Ce sont finalement des brouittes de chapardeurs sans doute compulsifs auxquelles on ne s'habitue que trop. Cela n'excuse évidemment pas le geste.

Mais depuis quelques mois, nous constatons une consommation inhabituelle de rouleaux de papier toilette dans les vespasiennes de la mairie, ouvertes il est vrai, 7/7 jours. Après avoir vérifié que le personnel de la commune n'était pas l'objet d'une dysenterie printanière obligé qu'il serait de régler un flux gastrique tendu, il a fallu conclure à de petits larcins réguliers. Une surveillance discrète, par chance, permet de découvrir qui commanditait ces petites opérations.

Il n'est pas du rôle de la mairie d'essayer pareille situation de détresse mais si la personne en question avait des soucis pour boucler le budget au point de se priver de la précieuse denrée pour assurer son hygiène, nous l'invitons à venir en mairie. Nous l'assurons de notre inoxydable discrétion et de notre plein soutien pour combler un trou dans sa trésorerie à hauteur du besoin en question.



## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

#### **Décès de Mr René Pommier**

Maire, j'ai rencontré quelques fois René Pommier dit l'aviateur. Notre ami René nous a quittés. Il était ces dernières années encore, notre porte-drapeau lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Autrefois, il chassait. Ses amis chasseurs pourraient sûrement raconter bien des anecdotes quant aux scènes de chasse qu'ils ont vécu en sa compagnie. Mais lui en avait aussi. Des anecdotes. Il m'avait dit en deux mots, avec une distance sereine comment il avait renoncé à ce loisir. Cette sorte de sagesse l'accompagnait souvent dans son propos. Il invitait volontiers à quelques bavardages. Parfois discrètement goguenard, toujours courtois, sans doute éloigné de la rumeur, il portait son personnage avec assurance mais avec modestie. Il était un peu de cette mémoire du village que l'on sollicitait au besoin en tant qu'élus car tout n'est pas écrit dans les archives.

*Toute l'équipe municipale présente ses sincères condoléances à sa famille.*

#### **Décès de Mr René Damevin.**

Mr Damevin nous a quittés. Après de longues années passées à Montsapey au cours desquelles il s'est entre autres occupé de la bibliothèque, Mr Damevin avait rejoint la maison de retraite d'Aigebelle. Il est décédé le 11 mai 2017.

*L'équipe municipale présente ses sincères condoléances à toute sa famille.*

